

**Source des coefficients de pondération**

Les pondérations sont calculées d'après la valeur et la quantité des biens et services vendus ou fournis à la communauté et déterminées sur la base d'informations tirées des statistiques sur le commerce de détail et de données relatives aux dépenses des ménages.

**Pondération et composition**

Pas disponible.

**Dépenses de consommation des ménages**

Pas disponible.

**Mode de relevé des prix**

Les prix pour la plupart des articles sont fixés par les autorités; ils sont uniformes pour l'ensemble du pays, sauf pour certains articles dont les prix sont établis pour chaque région. Les prix des fruits et légumes frais sont observés vers les 5, 15 et 25 de chaque mois auprès de points de vente (commerce d'Etat) répartis dans 90 villes.

**Logement**

Les données relatives au loyer sont obtenues pour des logements d'une à plusieurs pièces.

**Spécification des variétés**

Pas disponible.

**Substitution, changement de qualité, etc.**

Pas disponible.

**Articles saisonniers**

Pas disponible.

**Calcul**

L'indice est un indice-chaîne; il est calculé chaque année avec enchaînement annuel en utilisant la formule de Paasche.

**Autres informations**

Une nouvelle série est maintenant calculée mais ni les données ni les informations méthodologiques relatives à cette série n'étaient disponibles au BIT lors de la publication du présent Volume.

**Organisation et publication**

Central Statistical Office of the Council of Ministers: «Statistical Yearbook of the People's Republic of Bulgaria» (Sofia).

## BURKINA FASO (OUAGADOUGOU)

**Dénomination officielle**

Indice des prix à la consommation africaine.

**Portée**

L'indice qui est calculé mensuellement et publié trimestriellement, porte sur les ménages à revenus modiques résidant à Ouagadougou.

**Base originale**

Juillet 1981 - juin 1982 = 100.

**Source des coefficients de pondération**

Les coefficients de pondération et les articles sélectionnés ont été déterminés sur la base des résultats d'une enquête sur les dépenses des ménages effectuée au cours des douze mois de 1980 à Ouagadougou. Cette enquête portait sur un échantillon de 54 ménages composés en moyenne de 4,54 personnes dont le revenu se situait entre 15 000 et 20 000 francs CFA par mois lors de l'enquête.

**Pondération et composition**

| Groupes principaux             | Nombre d'articles | Pondé- Nombre ap- ration proximatif de relevés de prix |     |
|--------------------------------|-------------------|--|-----|
| Alimentation                   | 48                | 4 766  | ... |
| Habillement et chaussure       | 8                 | 441  | ... |
| Loyer et frais de construction | 5                 | 515  | ... |
| Combustible, éclairage et eau  | 5                 | 1 368  | ... |
| Équipement de ménage           | 13                | 303  | ... |
| Hygiène et soins médicaux      | 8                 | 518  | ... |
| Transports et communications   | 8                 | 1 858  | ... |
| Éducation et loisirs           | 4                 | 231  | ... |
| Total                          | 99                | 10 000   | ... |

**Dépenses de consommation des ménages**

Les dépenses de consommation des ménages prises en compte

dans le calcul de l'indice comprennent toutes les dépenses engagées par les ménages pour leur consommation. Il n'a pas été tenu compte des biens et services reçus sous la forme de revenus en nature et consommés par les ménages, des cotisations aux assurances sociales et caisses de pensions et des droits à payer pour l'obtention d'une patente.

**Mode de relevé des prix**

Les prix sont relevés par des enquêteurs sur le marché central et auprès de points de vente au détail et prestataires de services à Ouagadougou. Les prix des denrées alimentaires et des boissons sont obtenus trois fois par mois (dont une fois par achat direct) ceux des autres articles dont les prix ne varient pas fréquemment sont relevés une fois tous les trois mois.

**Logement**

Les données relatives au loyer sont obtenues mensuellement. Le coût des logements occupés par leur propriétaire est représenté par les prix des matériaux de construction.

**Spécification des variétés**

Les articles retenus font l'objet de spécifications.

**Substitution, changement de qualité, etc.**

Lorsqu'un article n'est plus disponible sur le marché, le dernier prix relevé est maintenu pendant six mois. Ensuite, l'article disparu est remplacé par un autre article similaire.

**Articles saisonniers**

Il est tenu compte des fluctuations saisonnières de certaines denrées alimentaires fraîches en ne retenant pas ces articles pour le calcul de l'indice lorsqu'ils sont hors de saison; les coefficients de pondération qui leur étaient attribués sont alors reportés sur des articles de remplacement.

**Calcul**

L'indice est calculé selon la formule de Laspeyres sous forme de moyenne arithmétique pondérée à base fixe, les coefficients de pondération correspondant à 1980.

**Organisation et publication**

Institut national de la statistique et de la démographie. Direction des études démographiques. Service des prix: «Indice des prix à la consommation africaine» (Ouagadougou).

## BURUNDI (BUJUMBURA)

**Dénomination officielle**

Indice des prix à la consommation des ménages de Bujumbura.

**Portée**

L'indice est calculé mensuellement et porte sur tous les ménages de Bujumbura.

**Base originale**

Janvier 1980 = 100.

**Source des coefficients de pondération**

La valeur des coefficients de pondération et le choix des articles résultent d'une enquête sur les dépenses des ménages effectuée en 1978-79 auprès d'un échantillon de ménages à Bujumbura. Un choix de 130 articles, dont les coefficients de pondération étaient les plus importants, ont été retenus pour le calcul de l'indice.

**Pondération et composition**

| Groupes principaux             | Nombre d'articles | Pondé- Nombre ap- ration proximatif de relevés de prix |
|--------------------------------|-------------------|--|
| Alimentation                   | 61                | 55,31  |
| Habillement et chaussure       | 19                | 13,21  |
| Logement et dépenses de ménage | 23                | 16,70  |
| Transports et loisirs          | 8                 | 10,80  |
| Soins médicaux et divers       | 19                | 3,98   |
| Total                          | 130               | 100,00   |

**Dépenses de consommation des ménages**

Les dépenses de consommation prises en compte pour établir les coefficients de pondération correspondent aux achats de tous les biens et services effectués par les ménages de référence pour leur consommation.

Les éléments suivants ne sont pas considérés comme dépenses de consommation: cotisations à la sécurité sociale et aux caisses de pensions, logements en propriété (seules les logements en location sont prises en compte), reprise de biens usagés et arrhes pour l'achat de biens neufs, patentes, envois de fonds,